

TRAINING AND **EDUCATION** **ENSEIGNEMENT**

MARDI 11 ET JEUDI 13 MARS

ACADEMIC TRAINING

(Tél. 2844)

à 11h00 - Amphithéâtre

"La physique des particules pour les ingénieurs"

par J.-P. Lagnaux / IISN, Bruxelles

Leçon 5 : Les nouvelles particules (J/ψ , ...), quarks et leptons lourds. Implications théoriques.

Leçon 6 : Synthèse. Programme d'expériences et perspectives.

JEUDI 13 MARS

ENSEIGNEMENT GENERAL

(Tél. 2844)

de 13h00 à 13h30 - Amphithéâtre

"Science pour tous"

par R. Carreras

18, 19, 20, 25 AND 26 MARCH

ACADEMIC TRAINING

(Tél. 2844)

at 11.00 hours - Auditorium

"RF cavities with particular reference to LEP"

by H. Henke and H. Lengeler / CERN

(For abstract see notices and next week's Bulletin.)

INFORMATIONS

GENERALES

GENERAL INFORMATION

PLEASE NOTE:

Beep no. 568 - Mr Y. Tairraz - Hewlett Pakard (DD)
Beep no. 843 - Mr. G. Leutwyler - Hewlett Pakard (DD). Beep long range no 332 - Mr. J. Rengarten - Hewlett Packard (DD).

ELECTRONICS NEWSLETTER

The third issue of the Newsletter will be published in March. Coverage is mainly electronics of the type found in physics experiments, beam monitoring, computery and related equipment. You can be on the mailing list by writing to Mme Pailley, EP Division.

L'APPRENTISSAGE AU CERN

- Comme chaque année, le CERN engagera 5 apprentis au total, soit 2 ou 3 dans chacun des métiers suivants :
 - Employé de Laboratoire en Physique (durée 3 ans)
 - Mécanicien-Electronicien (durée 4 ans).
- L'apprentissage au CERN est régi par les lois et règlements en vigueur dans le canton de Genève. En cas de réussite à l'examen de fin d'apprentissage, les apprentis obtiennent le Certificat Fédéral de Capacité suisse.
- Minima requis pour faire acte de candidature :
 - avoir 15 ans révolus à la date d'entrée en apprentissage (1er septembre),
 - avoir terminé la scolarité obligatoire,
 - résider en Suisse ou en zone frontalière,
 - être ressortissant d'un pays-membre du CERN.
- Date de clôture des candidatures : 25 MARS.
- La Sélection (test d'entrée, entrevue, stages pratiques) a lieu en AVRIL.
- Les apprentis sont engagés (contrats signés) en MAI.
- L'apprentissage débute le 1er SEPTEMBRE.
- En règle générale, le CERN n'engage pas ses apprentis directement après la fin de leur apprentissage.
- Les personnes ayant des enfants désirant faire un apprentissage dans ces métiers, au CERN, sont priées de se mettre en rapport le plus tôt possible avec le Service de l'Enseignement (Tél. 2460 ou 2844), afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires ainsi que les Brochures d'Information et la Formule de Candidature.
- Tous renseignements sur les apprentissages dans le canton de Genève peuvent être obtenus auprès de l'Office d'Orientation et de Formation Professionnelle, 6 rue Prevost-Martin, 1211 Genève 4 - (Tél. 20.86.55).

Mme M. Viader /
Secrétariat des Apprentissages /
Division PE - Tél. 2844

INTERNAL CIRCULATION ENVELOPES

The Mail Office will collect and put back into circulation any surplus internal circulation envelopes which you may have.

Please ensure that the envelopes are empty and attach them in bundles by means of elastic bands or string. The messengers will collect them from your mail box. Thank you in advance.

Personnel Division
Tel.: 5414

ENVELOPPES EN CIRCULATION INTERNE

Si vous avez en stock des enveloppes de circulation interne, le Bureau du Courrier se charge volontiers de les récupérer pour les remettre en circulation.

Veuillez vous assurer qu'elles sont vides et les réunir en liasses au moyen d'un élastique ou d'une ficelle. Les messagers les collecteront dans vos boîtes de courrier. Merci d'avance.

Division du Personnel
Tél. : 5414